

[Avec EcoWatt, Brest métropole encourage le bon geste énergie](#)

26 janvier 2015 - 23 : 31



Dans un contexte de fragilité de l'alimentation électrique de la Bretagne, les actions de chacun, visant à maîtriser la puissance électrique appelée en période de pointe, pourront contribuer à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité. La démarche ÉcoWatt fait partie des actions de maîtrise de la demande en énergie mises en œuvre pour répondre aux problématiques spécifiques de pointes de consommation.

Le dispositif EcoWatt

Le dispositif EcoWatt a été lancé en hiver 2008-2009 par la Région Bretagne, RTE (Réseau Transport d'Electricité) et l'ADEME notamment. Le principe repose sur un système d'alerte appelé « pointe exceptionnelle de consommation d'électricité prévue pour demain ». Il est lancé la veille pour le lendemain par le biais d'e-mails ou de SMS émis aux internautes volontaires.

Les actions de la collectivité

Brest métropole s'engage dans la démarche EcoWatt. Des actions sont mises en œuvre les jours d'alerte pour la période de pointe généralement entre 17h et 20h. Cela passe par exemple par la diffusion de l'alerte par mails à l'ensemble des agents de Brest métropole et de la mairie de Brest, en incitant chacun à agir à son niveau. En période de pointe, les utilisateurs de postes informatiques peuvent faire des actions individuelles : éteindre les écrans, imprimantes et copieurs en fin de journée. En cas d'alerte rouge, la Direction Informatique & Télécommunications de Brest métropole peut être amenée à stopper les unités centrales des ordinateurs à 18h.

L'extinction de l'éclairage public a été réalisée l'hiver dernier sur certaines zones peu piétonnes comme les roades et le port de commerce. L'éclairage de mise en valeur (à ne pas confondre avec l'éclairage urbain) de certains ouvrages et bâtiments peut aussi être coupé : place de la Liberté, haut de Siam, pont de Recouvrance, les châteaux d'eaux ainsi que la station d'épuration du port... L'hiver dernier, les actions de Brest métropole ont permis d'éviter une puissance appelée de 580 kW par alerte, c'est l'équivalent de 5 800 ampoules à incandescence de 100 watts.

Et vous ?

De simples gestes suffisent bien souvent pour réduire sa consommation d'énergie. A votre domicile, vous pouvez agir sur le chauffage, l'éclairage, les ordinateurs... Brest métropole encourage chacun à devenir un Eco W'acteur en se connectant sur le site internet : <http://www.ouest-ecowatt.com/>

